



Légumes suisses

RAPPORT ANNUEL 2018



SOMMAIRE

AVANT-PROPOS	5
ACTIVITÉS EN 2018	6
ORGANIGRAMME DU SECRÉTARIAT	8
COMITÉ DIRECTEUR	8
PRÉSIDENTS DES SECTIONS DE L'UMS	9
POLITIQUE	10
POLITIQUE SOCIALE	11
MARCHÉ	12
TECHNIQUES CULTURALES & LABELS	13
FORMATION PROFESSIONNELLE	14
MARKETING & COMMUNICATION	15
BOUCLEMENT COMPTABLE	17
IMPRESSUM	18



LÉGUMES
SUISSES

Proches
& FRAIS
legume.ch

Union maraîchère suisse

AVANT-PROPOS

« Légumes suisses : proches et frais. » Notre message est tout à fait dans l'air du temps. La provenance régionale, l'alimentation saine et la durabilité sont très à la mode. Les maraîchères et les maraîchers suisses s'engagent tous les jours pour répondre à ces attentes. Et pourtant : les exigences de la politique et de la société envers la production pourraient donner l'impression que tout va mal.

Les défis sont nombreux et les attentes parfois contradictoires. Ainsi, les initiants de deux initiatives populaires souhaitent interdire les produits phytosanitaires. En tant que consommateurs, ils exigent en revanche une qualité encore meilleure, la fin du gaspillage de nourriture et, évidemment, de bas prix. Les exploitations sont fortement mises à contribution dans un contexte aussi contradictoire. Il est donc d'autant plus important que la branche fasse front commun ; c'est là que l'UMS intervient, comme organe fédérateur et porteparole.

La culture maraîchère suisse n'a pourtant rien à cacher, raison pour laquelle l'UMS a de nouveau invité des représentants des autorités et de la politique sur des exploitations pour leur expliquer le métier. Quant au superbe stand décoré avec amour qui était présenté aux SwissSkills, il nous a permis d'attirer l'attention du public sur la profession de maraîcher. Et quelle motivation c'était de voir l'engagement total de la relève maraîchère à cette occasion !

Je suis par conséquent entièrement convaincu que nous réussirons à convaincre la population de la qualité de notre travail en étant ouverts et

crédibles. Les légumes suisses jouissent d'une excellente réputation et sont appréciés. Veillons à ce que cela reste ainsi ! Nous devons relever les défis qui se posent à nous et rechercher des solutions ; la branche en a l'habitude. Cela ne sera néanmoins possible qu'avec la collaboration de nos membres et l'engagement total du secrétariat.

Un grand merci à toutes les maraîchères et à tous les maraîchers qui ont de nouveau pris le temps de défendre les intérêts de notre profession en 2018. Je remercie particulièrement les membres du comité directeur, de la conférence des présidents et des commissions de l'UMS pour leur précieuse collaboration. Enfin, je souhaite remercier l'équipe du secrétariat et Matija Nuic, ainsi que son prédécesseur Jimmy Mariéthoz, pour leur grand engagement et leur travail sérieux.

Relevons ensemble et avec dynamisme les défis actuels et futurs !




Hannes Germann
Conseiller aux États,
président de l'UMS

ACTIVITÉS EN 2018



Matija Nuic
Directeur

2018 a été une année riche en activités pour l'Union maraîchère suisse (UMS). Parmi ces activités citons la défense des intérêts des maraîchers suisses, l'engagement pour le développement de la culture maraîchère, l'information des membres sur les actualités et la mise à disposition de nombreuses prestations de service. Des efforts ont été entrepris dans tous les domaines pour adapter les activités aux besoins et pour les optimiser. Cela n'est possible que grâce à l'engagement de tous les membres et partenaires dans les organes de l'UMS ainsi qu'au travail des collaboratrices et collaborateurs du secrétariat.

Le comité directeur (CD) a traité un grand nombre de sujets lors de ses sept séances, dont notamment les suivants :

- La discussion sur la résiliation de l'affiliation à l'Union suisse des paysans (USP) a beaucoup occupé le CD. Cette décision n'a pas été facile à prendre et a été précédée de discussions et de consultations intensives.
- Le CD a adopté diverses prises de position sur des sujets politiques et a fait des recommandations de vote pour les initiatives pour des aliments équitables et pour la souveraineté alimentaire. Même si les deux initiatives comportaient des revendications en partie justifiées, le CD a estimé qu'elles devaient être rejetées.
- Les deux initiatives populaires visant à réduire l'emploi de produits phytosanitaires ont aussi été traitées plusieurs fois par le CD. Ce dernier a estimé que l'UMS devait poursuivre sa stratégie progressiste, tout en prenant au sérieux les attentes des consommateurs, et qu'il ne suffisait donc pas de dire simplement « non ».
- La protection à la frontière a aussi occupé le CD à diverses séances.
- Pour disposer d'une base de travail objective pour relever tous ces défis, le CD a commandé plusieurs études ou a décidé d'apporter un cofinancement à des études.
- Enfin, la numérisation a occupé toute l'agriculture en 2018. Avec la création d'un groupe de travail Numérisation, le CD a jeté les bases pour traiter correctement ce sujet important au sein de l'UMS.

Il n'y a pas qu'au niveau politique que de nombreux défis ont dû être relevés. La commission Légumes frais et légumes de garde n'était ainsi pas une entité jusqu'à présent et se composait de groupes de travail par produit. Ces groupes de travail étaient de plus en plus souvent confrontés à des sujets concernant le marché entier. Pour tenir compte de cette évolution et pour décharger les groupes de travail, la commission a été remaniée au niveau de sa composition et constitue à présent une entité chapeautant les groupes de travail. Elle a siégé pour la première fois en septembre.

Deux collaborateurs du secteur Techniques culturelles et labels, Simone Meyer et Vincent Theler, ont quitté le secrétariat en 2018. L'UMS les remercie de leur engagement en faveur de la culture maraîchère suisse et se réjouit d'avoir pu les remplacer par deux collaboratrices compétentes, à savoir par Fanny Duckert et par Lina Künzler. Un changement de directeur a aussi eu lieu en automne. En effet, Jimmy Mariéthoz a quitté l'UMS pour relever un nouveau défi professionnel. Nous le remercions également de son engagement.

Un des points forts en 2018 a certainement été l'assemblée des délégués qui était organisée par la Fédération vaudoise des producteurs de légumes (FVPL) et qui s'est déroulée sous un soleil radieux à Montreux. Autres points forts : la participation réussie aux SwissSkills, le lancement du robot de traitement et la campagne de marketing pour les légumes suisses couronnée de succès. Forte de ces expériences positives et motivantes, l'UMS entame la nouvelle année avec optimisme. Elle défendra de nouveau les intérêts des maraîchers en 2019.



ORGANIGRAMME DU SECRÉTARIAT

Matija Nuic

Directeur

Sonja Brawand

Assistante de direction

Markus Waber

Chef du secteur Communication / marketing / formation professionnelle

Michael Amstalden

Chef des secteurs marché et politique

Fanny Duckert

Cheffe du secteur techniques culturelles et labels

Simone König

Responsable du secteur formation professionnelle

Lina Künzler

Collaboratrice scientifique marché / techniques culturelles

Kathrin Zybach

Administration marché / marketing et communication

Karin Wyss

Comptabilité et finance / cotisation

COMITÉ DIRECTEUR

Hannes Germann, Conseiller aux États,
président de l'UMS
8236 Opfertshofen

Roland Stoll, Vice-président
1400 Yverdon-les-Bains
Président de la commission Marché du travail et politique sociale

Stefan Britschgi, Vice-président
9444 Diepoldsau
Président de la commission Légumes de transformation

Beat Bösiger
4704 Niederbipp
Président de la commission Légumes frais et légumes de garde

Jean Luc Pecorini
1256 Troinex
Président de la commission du marketing

Davide Cattori
6512 Giubiasco
Président du groupe de travail Économie d'entreprise

Peter Kistler
8864 Reichenburg
Président de la commission de la formation professionnelle

Dieter Scheibler
4665 Oftringen
Président de la commission Légumes biologiques

Thomas Wyssa
3285 Galmiz
Président de la commission Techniques culturelles et labels

État : Décembre 2017

PRÉSIDENTS DES SECTIONS DE L'UMS

AG	VSGP Sektion Aargau Toni Suter, 5214 Gebenstorf AG	LU/ZG	Gemüseproduzenten-Vereinigung LU/ZG Isenegger Oswald, 5645 Fenkrieden
AG	Gemüsepflanzer-Vereinigung Möhlin und Umgebung Herzog Stephan, 4313 Möhlin	SG	Gemüsebauvereinigung Rheintal SG Risch Armin, 9424 Rheineck
AG	Pflanzer-Vereinigung Surbtal und Umgebung Habegger Daniel, 5506 Mägenwil	SO	Pflanzer-Vereinigung Oensingen Schönmann-Aeschlimann Jürg, 4704 Niederbipp
AG	Gemüsepflanzer-Vereinigung Aargau Mitte Abt Hansjörg, 5624 Bünzen	TG/SH	Gemüseproduzenten-Vereinigung TG/SH Hans Ott-Ammann, 8254 Basadingen
BE/FR	Gemüseproduzenten-Vereinigung der Kantone Bern und Freiburg (GVBF) Pieren Nadja, 3400 Burgdorf	TI	Associazione orticoltori TI (ORTI) Zanini Andrea, 6883 Novezzano
BS/BL	Gemüseproduzenten-Vereinigung Region Basel vakant	VD	Fédération vaudoise des producteurs de légumes (FVPL) Pache Samuel, 1032 Romanel-sur-Lausanne
BS/BL	Konservengemüsepflanzer-Vereinigung BL und Umgebung Zimmermann Sämi, 4104 Oberwil	VS	Interprofession de fruits et légumes du Valais (IFELV) Buttet Yannick, 1964 Conthey
GE	Association des maraîchers du genevois (AMDG) Blondin Jérémy, 1258 Perly	ZH	Feldgemüse-Produzenten Zürich Höneisen Heinz, 8450 Andelfingen
		ZH	Gemüseproduzenten-Vereinigung ZH (GVZ) Leuzinger Walter, 8102 Oberengstringen
		BGS	Bio Gemüse Schweiz Müller Hans-Ulrich, 4578 Bibern SO

État : Novembre 2018

POLITIQUE



Matija Nuic
Directeur

L'UMS a de nouveau pris position sur de nombreux sujets politiques en 2018. Outre divers dossiers de moindre importance, quelques gros dossiers ont dominé le débat politique, notamment la future politique agricole. La publication de la « vue d'ensemble » du Conseil fédéral en novembre 2017 a ouvert le bal des propositions pour la politique agricole après 2022. En été 2018, le Conseil fédéral a communiqué qu'il souhaitait découpler les futures négociations sur des accords de libre-échange de la politique agricole, un bon signal pour la protection à la frontière nécessaire à la culture maraîchère. Le projet de politique agricole après 2022 a été mis en consultation en automne. Dans ce projet on peut constater que la Confédération souhaite donner, comme annoncé, plus de poids à l'entrepreneuriat et à la rentabilité, mais aussi à la protection de l'environnement.

Ce dernier sujet est fortement influencé par les deux initiatives populaires « Pour une eau potable propre et une alimentation saine » et « Pour une Suisse libre de pesticides de synthèse ». L'UMS est consciente depuis longtemps que la branche doit s'occuper de ces sujets. Il était donc logique que le comité directeur décide de combattre les deux initiatives, mais aussi de ne pas seulement dire « non ». La branche doit faire des efforts supplémentaires pour communiquer de manière professionnelle sur ce sujet, tout en tenant compte des attentes des consommateurs. Pour ce faire, l'UMS a fondé la CI avenir de la protection des plantes ensemble avec des organisations de branches proches et de la filière. Cette CI servira de plateforme pour assurer une meilleure communication envers la population.

Une recherche agricole approfondie étant également nécessaire pour relever les défis précités, les discussions sur la restructuration d'Agroscope font du souci à la branche. Les structures et les sites sont secondaires pour l'UMS ; ce qui compte, c'est d'éviter la perte des rares chercheurs spécialisés en culture maraîchère.

Concernant l'aménagement du territoire, véritable serpent de mer, le processus politique ne s'est accéléré que vers la fin de l'année. Pendant toute l'année déjà, l'UMS a néanmoins soutenu un projet de l'Office fédéral de l'environnement visant à analyser la qualité du sol dans les serres. En lien avec ce projet, divers offices fédéraux ont pu être invités à visiter des serres. Il est important d'expliquer la culture maraîchère sur place aux autorités responsables.

La même chose vaut pour les décideurs au parlement. Forte de ce constat, l'UMS a élaboré un projet pour inciter les sections à inviter des parlementaires nationaux de leur région sur des exploitations afin de leur expliquer la culture maraîchère ainsi que les défis. De premières visites ont été organisées en 2018 et le projet se poursuivra en 2019. L'UMS continuera de développer son travail politique en fonction des exigences.

POLITIQUE SOCIALE

Pas d'obligation d'annoncer les postes vacants pour le moment

Le 8 décembre 2017, le Conseil fédéral a défini la mise en œuvre par voie d'ordonnance de la loi relative à l'application de l'article constitutionnel visant à gérer l'immigration (art. 121a Cst.). Afin de mieux utiliser le potentiel de main-d'œuvre indigène, il est prévu que les demandeurs d'emploi inscrits auprès de l'ORP puissent s'informer en premiers des postes vacants. L'obligation d'annoncer les postes vacants est entrée en vigueur le 1er juillet 2018 pour les professions présentant un taux de chômage de 8% ou plus à l'échelon national. Cela n'est pas le cas de la culture maraîchère. Les professions suivantes ne sont pas soumises à l'obligation :

- Aide-agriculteur-maraîcher ;
- Maraîcher/ère ;
- Agriculteur/trice-maraîcher/ère ;
- Maître agriculteur/trice-maraîcher/ère ;
- Ouvrier/ère maraîcher/ère ;
- Spécialiste en fruits et légumes av. BF.

Attention : Les postes « d'aides agricoles » doivent être annoncés. En cas d'incertitude, il est recommandé de contacter l'ORP local.

Le seuil sera baissé à 5% à partir du 1er janvier 2020. En outre, la Nomenclature suisse des professions (CH-CITP) est en révision, ce qui pourrait aussi provoquer des modifications dans la statistique. Il n'est donc pas encore possible de dire si la culture maraîchère sera touchée par l'obligation d'annoncer les postes vacants à partir de 2020. L'UMS prendra position à ce sujet, discutera avec le SECO et défendra les intérêts des membres.

Nouvelle adaptation des directives salariales pour 2019

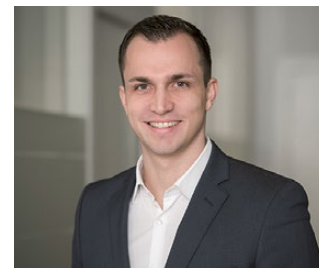
Le groupe de travail « Main-d'œuvre étrangère » composé de l'USP, des unions cantonales des paysans, de diverses organisations professionnelles et de représentants des employés a publié ses recommandations pour le salaire minimum des employés agricoles en novembre. Ce salaire minimum est reconnu comme salaire usuel dans la branche et dans la région dans le cadre des mesures d'accompagnement. Le groupe de travail a décidé d'augmenter de 35 francs (+1.08%) le salaire de la classe 4 pour les collaborateurs temporaires, les collaborateurs sans expériences et les aides. Le nouveau salaire indicatif de 3270 francs vaut pour 2019. Les salaires des classes 5 à 8 augmentent aussi de 1.08% chacun.

Extension des standards sociaux

La commission Marché du travail et politique sociale a déposé une demande pour une meilleure prise en compte des aspects sociaux auprès de SwissGAP à la fin 2018. La demande contient une proposition concrète et prévoit de réglementer les heures de travail hebdomadaires moyennes. Cet élément serait intégré au moyen d'un nouveau point de contrôle jaune. Tous les collaborateurs disposent d'un contrat de travail écrit après un mois d'engagement. Les heures moyennes de travail par semaine s'élèvent à 49.5 heures (sans pauses). La demande est notamment motivée par le fait que la conférence des présidents de l'UMS a décidé en 2013 déjà d'harmoniser les heures de travail hebdomadaires dans l'agriculture. La pression sur les normes sociales augmente depuis quelques temps et les exploitations maraîchères sentent de plus en plus la volonté de différents acteurs du commerce d'introduire « GRASP ». Notons que la norme GRASP contient beaucoup d'éléments réglés dans la loi en Suisse et n'offre pas de valeur ajoutée. Avec sa démarche, la commission entend répondre à la demande de normes sociales certifiées, tout en évitant l'introduction de GRASP, label étranger à notre système.



Roland Stoll
Président de la commission Marché du travail et politique sociale



Markus Waber
Chef du secteur Communication / marketing / formation professionnelle

MARCHÉ



Beat Bösiger

Président de la commission
Légumes frais et légumes
de garde



Stefan Britschgi

Président de la commission
Légumes de transformation



Dieter Scheibler

Président de la commission
Légumes biologiques



Matija Nuic

Ancien chef des secteurs
Marché et Politique

L'année maraîchère 2018 a été riche en surprises. Pour commencer, il a néanmoins fallu attendre l'ensoleillement et des conditions acceptables pour planter et semer. Il a vite été évident que le début de saison serait retardé. Une fois arrivé, le printemps n'est resté que brièvement et a directement fait place à l'été. Ce dernier s'est en revanche installé jusqu'en octobre. L'évolution du marché a été en conséquence pour de nombreux produits : un début retardé pour de nombreuses cultures de plein champ et un approvisionnement complet immédiat. De premières offres excédentaires ont en partie déjà été enregistrées. Un arrosage important a été nécessaire pendant les mois d'été chauds et ensoleillés et diverses régions ont subi des pertes. Dans cette situation, même les contingents d'importation n'ont souvent servi à rien, la marchandise manquant aussi à l'étranger. L'offre est restée importante en automne. Quant à la situation sur le marché bio, elle était plutôt stable.

Mêmes les « vétérans » n'avaient encore jamais vécu une situation comme celle de l'année écoulée sur le marché des tomates. Le manque de lumière et les basses températures ont retardé le début de saison et les plantes ont commencé à être productives juste au début de la phase administrée. De grandes quantités ont ensuite été produites pendant des semaines. Les prix étaient bas et la frustration grande. On pensait régulièrement que les quantités allaient diminuer. Cela n'a néanmoins pas été le cas et même la coupe des tiges n'a rien apporté cette année. Le commerce a soutenu les producteurs avec des actions. Cela a certes permis de désengorger temporairement le marché, mais ce dernier n'a jamais pu être entièrement assaini.

La chaleur et la sécheresse ont aussi donné du fil à retordre aux légumes de transformation. Les conditions ont favorisé la croissance de la morelle noire et un nombre de refus plus important que d'habitude a été enregistré pour les petits pois. En outre, la tordeuse du pois, nouveau ravageur, a aussi été plus active et a provoqué des dégâts accrus.

Tout ne s'est pas non plus passé comme souhaité pour les légumes de garde. Si le début de la saison s'est bien déroulé, il y avait déjà trop de carottes sur le marché après quelques semaines. Le marché était néanmoins sain quelques semaines plus tard. Les conséquences de la sécheresse sur les quantités stockées sont restées incertaines pendant longtemps. En novembre, il s'est néanmoins avéré que la récolte se situerait dans la moyenne, à l'exception des gros oignons dont l'approvisionnement était clairement insuffisant. L'aptitude au stockage des carottes récoltées pendant la grande sécheresse constituait aussi une grande inconnue.

Globalement, la saison 2018 a constitué un défi au niveau économique. Certaines exploitations ont pu compenser les prix plus bas par de plus grandes quantités et vice versa. L'arrosage accru a néanmoins fait augmenter les prix partout.

TECHNIQUES CULTURALES & LABELS

Fondation du groupe de travail protection des plantes SwissGAP

Les représentants de la production (légumes, fruits, pommes de terre), du commerce, de la recherche et du conseil ont fondé en juin 2018 sous l'égide de SwissGAP le groupe de travail « protection des plantes SwissGAP ». Des autorisations toujours plus restrictives pour les produits phytosanitaires, les progrès en technique d'analyse, la situation politique actuelle ont entre autres nécessité la création de ce groupe de travail. Le but étant de redéfinir et de promouvoir des Bonnes pratiques agricoles unifiées sur le plan suisse dans le domaine de la protection phytosanitaire d'ici 2020. Les exigences du monitoring de résidus SwissGAP seront également révisées.

Lancement du projet de la fondation pour l'horticulture

Composée d'un représentant de l'UMS, de Jardin Suisse et de la ZHAW, la Stiftung Gartenbau a lancé en 2018 une étude comparative des répercussions qualitatives et économiques de différentes stratégies phytosanitaires en culture maraîchère et en horticulture. En culture maraîchère, il est prévu de procéder à une comparaison SGA – bio - sans « pesticides » (selon la définition du plan de réduction des pesticides de Vision Landwirtschaft) sur les cultures de laitue pommée (culture couverte), de carotte, de brocoli et d'oignon. L'initiative pour une eau potable propre se base sur cette définition de « pesticides ».

Projet novateur : traitement par application précise

L'excellente collaboration entre le spécialiste en technique d'application, les machinistes, les chercheurs et le producteur mettant à disposition son exploitation et son savoir-faire, a permis de réaliser les phases de test du prototype de robot de traitement des plantes géré par capteur. Il s'agit de combiner la reconnaissance de la plante cultivée pour désherber mécaniquement autour et ensuite d'appliquer un traitement phytosanitaire exclusivement sur la plante.

Les premiers essais sur salade sont prometteurs et ont montré que l'on pouvait diminuer drastiquement la quantité de bouillie sans perdre en efficacité dans les premiers stades de développement de la plante. Le projet continue jusqu'en 2020 pour pouvoir consolider les résultats et l'élargir à d'autres cultures.

Plan d'action Produits phytosanitaires

Le plan d'action de réduction des risques liés aux produits phytosanitaires adopté par le Conseil fédéral en 2017 est dans la phase de mise en œuvre. L'UMS a participé à des groupes d'accompagnement et à des ateliers dans divers domaines. Les thèmes abordés allaient d'un permis pour l'emploi de produits phytosanitaires à des mesures de protection de l'utilisateur en passant par la promotion des aires de remplissage et de lavage des pulvérisateurs. L'UMS a ainsi pu transmettre les positions de la branche et a insisté sur le fait que la protection des cultures doit être garantie.

Perspectives 2019

L'UMS s'engagera de manière accrue dans la mise en œuvre du plan d'action Produits phytosanitaires. Une formation de perfectionnement consacrée à la technique d'application est par exemple prévue ce printemps. L'objectif de cette formation est d'améliorer la technique d'application et la pratique sur les exploitations.



Thomas Wyssa
Président de la commission Techniques culturelles et labels



Davide Cattori
Président du groupe de travail Économie d'entreprise



Fanny Duckert
Cheffe du secteur Techniques culturelles et labels



Lina Künzler
Secrétaire de la commission Techniques culturelles et labels

FORMATION PROFESSIONNELLE



Peter Kistler

Président de la commission de la formation professionnelle



Simone König

Responsable de la formation professionnelle

Relève pour la culture maraîchère

Les apprenants en culture maraîchère de Suisse alémanique ayant terminé la formation ont reçu leur certificat de capacité à Uetliberg (ZH) le 4 juillet 2018. Les 20 candidats, dont 5 femmes, se sont vus remettre une lampe de poche de la part de la fondation pour la promotion de la formation en culture maraîchère. 11 jeunes ayant obtenu une moyenne de 5.5 ou de 6.0 à l'entretien professionnel ont, de plus, reçu un couteau de poche. Un grand merci à la fédération des maraîchers du canton de Zurich (GVZ) pour la parfaite organisation de la fête de diplôme. De plus, 4 apprenants de l'école de Châteauneuf ont également reçu leur CFC cette année. Enfin, 2 candidats ont terminé l'apprentissage de deux ans (AFP en cultures spéciales) au Strickhof à Zurich.

Examen professionnel et examen de maîtrise

17 candidats et 2 candidates se sont vus remettre le brevet fédéral de chef/chefesse d'exploitation maraîchère. Fait réjouissant : toutes et tous se sont inscrits à l'examen de maîtrise en 2019. L'UMS leur souhaite bonne chance !

SwissSkills 2018

La première participation de l'UMS au championnat suisse des maraîchers dans le cadre des SwissSkills 2018 à Berne a été couronnée de succès. La manifestation a attiré plus de 120 000 visiteurs et nous a assuré une grande présence dans les médias. Des candidates et des candidats motivés, des concours équitables, de dignes finalistes et de fiers vainqueurs ainsi qu'un déroulement sans accrocs et sans incidents ont marqué la

compétition et ont suscité de vives émotions. Cela a été possible grâce aux nombreuses personnes qui se sont engagées corps et âme.

Afin que le concours se déroule dans des conditions proches de la pratique, une partie a eu lieu sur l'exploitation Gutknecht et chez Swissradiés à Ried près de Chiètres. Les candidates et les candidats ont notamment dû montrer leurs connaissances en matière de labour, de semis ainsi que de récolte et d'entretien des cultures de concombres et de tomates. Avec les points obtenus dans leur besace, ils se sont ensuite rendus à Berne en septembre pour participer aux SwissSkills. Il s'agissait pour eux d'obtenir le reste des 100 points possibles dans les domaines suivants : création d'un stand de marché, reconnaissance de maladies et de ravageurs, semis de côtes de bette, plantation de rampon ainsi que conduite du chariot élévateur et du tracteur.

La bonne entente entre les candidates et candidats, les visages souriants, la fierté d'exercer la profession de maraîcher : tout cela nous a montré que la participation n'a pas été inutile. Nous espérons surtout aussi avoir pu motiver un nombre accru de jeunes à se lancer dans cette jolie profession.

Engagement infatigable pour la formation professionnelle

La première participation aux SwissSkills a demandé beaucoup de créativité, mais aussi de travail et d'engagement. Nous remercions vivement le groupe de travail de son précieux travail. Un grand merci aussi aux donateurs, formateurs, aides et experts qui ont soutenu cette inoubliable manifestation.

Nous remercions tout particulièrement les écoles pour l'excellente collaboration ainsi que les membres de la CFP pour leur engagement au sein de la commission.



MARKETING & COMMUNICATION

Légumes suisses « Proches & FRAIS »

L'Union maraîchère suisse (UMS) a présenté les légumes dans toute leur diversité avec le slogan « Légumes suisses – Proches & FRAIS ». La campagne publicitaire en deux vagues (printemps/automne) donnait envie de manger des légumes et montrait les variétés disponibles pendant les diverses saisons. Les sujets sur les affiches attiraient le regard dans les rues et les gares. Les près de 700 affiches ont prioritairement été placées dans des lieux très fréquentés, la qualité primant sur la quantité. Les sujets ont aussi été utilisés pour décorer des bus et des trams. Environ 60 véhicules ont circulés parés de la sorte pendant un mois dans villes de Genève, de Lausanne, de Berne, de Bâle, de Lucerne, de Zurich, de Saint-Gall et de Lugano afin de transmettre le même message. Les sujets ont aussi été présentés pendant plusieurs semaines sur 3200 écrans diffusant des informations pour les voyageurs dans les transports publics. Cette mesure a permis de toucher le public en ville et à la campagne. Les gens étaient informés sur la saisonnalité et la provenance suisse lorsqu'ils se rendaient au travail, en rentrant chez eux ou quand ils allaient faire leurs courses. Cette mesure était accompagnée par des éléments en ligne. En outre, certains légumes de la campagne ont été présentés sur les réseaux sociaux pendant toute l'année et plusieurs concours ont été organisés avant, pendant et après la campagne. Deux vidéos montrant des recettes ont été réalisées avec l'exigeant procédé « stop motion » et diffusées sur plusieurs canaux en ligne. Les deux vidéos ont été visionnées plusieurs milliers de fois. Notons encore que le nombre de fans sur Facebook continue d'augmenter ; la limite de 5000 fans a été dépassée récemment. La plus grande augmentation intervient pendant les vagues publicitaires, ce qui montre que la publicité fonctionne. L'augmentation n'est néanmoins pas l'objectif premier ; le but est que les gens deviennent fans par conviction. Le mix de mesures en ligne et hors ligne a permis d'atteindre un large public et de s'adresser aux groupes cibles définis.

Ambassadeurs des endives suisses

Le musicien suisse Luca Hänni est ambassadeur des endives suisses depuis septembre dernier. Dans divers reportages et vidéos, Luca, et avec lui toute sa communauté de fans, découvre les étapes nécessaires jusqu'à ce que l'endive atterrisse dans l'assiette. Les racines traversent un grand nombre de stations jusqu'à ce que les endives poussent et puissent être utilisées dans de délicieuses recettes. Cette mesure devrait permettre de toucher un public plus jeune.



Jean-Luc Pecorini
Président de la commission
du marketing

Communication ciblée et précieuse envers les membres et le public

Le magazine « Le Maraîcher » est le principal outil de communication envers les membres. Il paraît six fois par année et contient beaucoup d'informations sur les activités de l'UMS, mais aussi des articles rédigés par le secrétariat. Les articles du rédacteur, David Eppenberger, sont taillés sur mesure pour la culture maraîchère et sont très fouillés. Le magazine s'autofinance entièrement avec les annonces, ce dont on peut être fier. Quant au bulletin d'information électronique, sa mise en page a été remaniée. Il est envoyé un mercredi sur deux à tous les membres. Notons encore que le site Internet est un canal d'information important pour les consommateurs. Ces derniers s'informent le plus souvent sur la saisonnalité. Le calendrier des saisons avec plus de 100 légumes est l'instrument idéal pour ce faire.



Markus Waber
Chef du secteur
Communication /
marketing / formation
professionnelle





BILAN	2017	2018
ACTIFS		
Actifs circulants	2'357'606	2'922'733
<i>Immobilisations financières</i>	28'000	28'000
<i>Immeuble, mobilier et IT</i>	1'137'880	8'458'500
Total actifs immobilisés	1'165'880	8'486'500
Total actifs	3'523'486	11'409'233
PASSIFS		
Capital étranger	1'209'108	9'048'336
<i>Capital UMS</i>	1'887'427	1'895'501
<i>Fonds marketing</i>	155'499	199'089
<i>Fonds formation professionnelle</i>	271'451	266'306
Total capital propre	2'314'377	2'360'897
Total passifs	3'523'486	11'409'233
COMPTE D'EXPLOITATION		
2017		
2018		
PARTIE UMS		
PRODUITS		
Fonctionnement général	1'501'149	1'561'084
Le Maraîcher	196'666	193'445
Info du marché	53'056	53'438
Immeuble	191'740	503'880
Recettes partie UMS	1'942'611	2'311'847
CHARGES		
Fonctionnement général	1'530'258	1'634'610
Le Maraîcher	195'122	193'366
Info du marché	36'666	37'704
Immeuble	137'140	438'094
Charges partie UMS	1'899'185	2'303'774
Résultat partie UMS	43'426	8'074
Partie formation professionnelle		
Produits	235'018	338'607
Charges	219'967	343'752
Résultat formation professionnelle	15'051	-5'145
Partie marketing		
Produits	1'151'766	1'200'150
Charges	1'103'565	1'156'560
Résultat marketing	48'201	43'590
Résultat général UMS	106'678	46'519

IMPRESSUM

Edition:

Union maraîchère suisse
Belpstrasse 26
Postfach
3001 Berne
Tél: 031 385 36 20
Fax: 031 385 36 30
info@gemuese.ch
www.legume.ch

Collaboration:

Matija Nuic
Markus Waber
Fanny Duckert
Sonja Brawand

Mise en page:

KARGO Kommunikation GmbH
Agentur für vernetzte Kommunikation
Altenbergstrasse 8a
3013 Berne
www.kargokomm.ch

Photographie:

Jules Moser
www.jules-moser.ch

Traduction:

Gilles Bolliger

Impression:

Jordi AG –
das Medienhaus
Aemmenmattstrasse 22
CH-3123 Belp
www.jordibelp.ch



ClimatePartner^o
klimaneutral

Druck | ID: 53458-1404-1002



legume.ch



Verband Schweizer Gemüseproduzenten
Union maraichère suisse
Unione svizzera produttori di verdura

gemuese.ch

legume.ch

verdura.ch